

**INFORMATION SUR LES RISQUES NATURELS  
EN APPLICATION DE L'ARTICLE L 125-5 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT**

*Commune de Nant*

*Nature et intensité du risque d'inondation*

**I - DESCRIPTION SOMMAIRE DU RISQUE**

La commune de Nant est située sur le bassin de La Dourbie. Dans la commune de Nant, plusieurs ruisseaux latéraux qui représentent un danger potentiel d'inondation de type torrentiel ont été cartographiés.

**La Dourbie :**

La Dourbie prend sa source dans les Cévennes, au pied du Mont Aigoual dans le massif granitique de l'Espérou (1280 m d'altitude). Puis, elle s'incise entre le Causse du Larzac et le causse Noir. La Dourbie parcourt 78 kilomètre avant d'aboutir à sa confluence avec le Tarn aux abords immédiats de Millau.

A l'entrée de la commune de Nant la Dourbie a pu développer une plaine alluviale inondable d'une largeur de l'ordre de 100 à 300 m dans les terrains marneux. Dans ce secteur, la Dourbie reçoit le Durzon. Sur la commune de Nant, quelques maisons et trois campings se situent dans la plaine inondable.

A la sortie du bourg de Nant, la Dourbie continue en gorge son parcours dans les terrains marneux, dominé par les plateaux de calcaires et de dolomies. A partir de Nant jusqu'à la confluence avec le Tarn, la vallée de la Dourbie est caractérisée par plusieurs rétrécissements et élargissements de la plaine inondable, qui sont fonction de la traversée de structures géologiques complexes (calcaires et marnes).

Le régime du bassin de la Dourbie est connu grâce à la station annonce de crue de Nant (DIREN Midi Pyrénées) depuis 1881. L'analyse des données hydrométriques de cette station a permis de connaître les crues historiques, dont 6 crues supérieures à 4,60 m sur une période de 126 ans : il s'agit des crues du 31 octobre 1963 (7,40 m), 13 septembre 1875 (5,80 m), 24 mai 1964, (5,70 m), 8 novembre 1982 (5,00 m), 5 novembre 1994 (4,82 m), 28 novembre 1924 (4,60m).

**La crue du 31 octobre 1963 :**

La lecture des différentes sources (repères de crue et témoignages) et l'interprétation de leurs informations, permettent d'affirmer que la crue du 31 octobre 1963 fut particulièrement ravageuse et exceptionnelle. Une véritable tornade accompagnée de pluies diluviennes a sinistré la vallée. Elle est la crue la plus forte crue observée dans le bassin de la Dourbie.

A Nant, le niveau de l'eau est passée en 12 heures de 2,20 m à 5,70 m puis a atteint son point culminant (7,40 m au niveau du pont de la Prade) 4 heures plus tard. Là encore, les eaux ont envahi la plaine d'inondation.

**- La crue du 13 septembre 1875 :**

Nous avons seulement relevé dans les archives de la DIREN que cette crue est arrivée à la cote de 5,80 m à l'échelle de la station de Nant.

### **- La crue du 8 novembre 1982 :**

Cette crue est classée troisième dans le bassin de la Dourbie. Les précipitations importantes de l'automne 1982 ont concentré 688,20 mm d'eau à Valleraugue (Mont Aigoual) en seulement 10 jours, dont 549 mm en 3 jours et avec un maximum en 24 heures de 321 mm le 7 novembre. Ceci a entraîné une montée des eaux très rapide dans le bassin de la Dourbie.

A station de Nant, la crue de la Dourbie a atteint la cote de 5 m à l'échelle au pont de la Prade.

Ces événements, en particulier la crue du 31 octobre 1963 citée plus haut, ont permis de déterminer les secteurs à risque faible, avec un niveau d'eau inférieur à 1 mètre et des vitesses d'écoulement faibles, et les secteurs à risque fort, avec un niveau d'eau supérieur à 1 mètre ou des vitesses d'écoulement fortes.

### **La Vallée du Durzon :**

Le Durzon a taillé sa vallée dans les terrains calcaires argileux et marnes liasiques. Il a pu y développer une plaine alluviale inondable d'une largeur de l'ordre de 50 à 300 m. Au niveau du bourg de Nant la plaine d'inondation exceptionnelle est relativement large (300 m) juste avant la confluence avec la Dourbie. La crue la plus forte observée dans le bassin du Durzon est celle du 21 septembre 1980 qui a inondé la totalité de la plaine alluviale et plusieurs maisons ont été sinistrées. Lors de cette crue, une grande quantité d'eau du Causse du Larzac a déferlé dans la vallée du Durzon par le système karstique. Car, lors de cet épisode, tous les réservoirs karstiques sur le plateau de Larzac ont rechargés en même temps, et les siphons ont été amorcés rapidement, entraînant la vidange des réservoirs karstiques. C'est une cause de crue forte avec montée très rapide des eaux dans la vallée du Durzon.

### **Les dépressions karstiques des Liquisses :**

Les zones inondées par la crue du 21 septembre 1980 ont été cartographiées. Cette crue est tout à fait exceptionnelle et atypique, elle est provoquée par des précipitations diluviennes très localisées sur commune de Nant.

Au cours de la nuit du 21 septembre 1981 les précipitations diluviennes sur les Causses du Larzac ont rempli toutes les dépressions karstiques et formé plusieurs lacs temporaires sur les plateaux (comme cela s'était vu en septembre 1976). Dans le secteur des Liquisses, il existe deux dépressions karstiques, une entre Liquisses Hautes et Liquisses Basses et une autre aux Liquisses Basses. Une fois que la dépression des Liquisses Hautes a été remplie complètement, elle a commencé à se déverser vers les Liquisses Basses. Ainsi un torrent a traversé le village en inondant les maisons et emportant les voiries.

Dans la commune de Nant, plusieurs ravins latéraux qui représentent un danger potentiel d'inondation de type torrentiel ont été cartographiés. Car, lors des orages, les écoulements vont être concentrés dans ces ravins à forte pente, ce qui déclenche une montée très rapide de la crue, assortie de vitesses de courant très importantes (supérieures à 2 m/s). Lors des crues de 1963, 1981 et 1982, les concentrations des écoulements de crue dans ces ravins ont entraîné des dégâts très importants (voiries arrachés, voitures emportées, maisons et caves inondées...). De telles conditions peuvent surprendre les habitants hors de chez eux.

## **II - LE PLAN DE PRÉVENTION DU RISQUE D'INONDATION**

Le plan de prévention du risque d'inondation, approuvé par l'arrêté préfectoral n°2010-74-6 du 15 mars 2010, définit un zonage réglementaire, qui prend en compte les inondations passées.

La cartographie réglementaire des zones inondables comprend les zones suivantes :

- la zone de risque fort, considérée comme inconstructible ;
- la zone de risque faible, considérée comme constructible avec prescriptions en secteur aggloméré et, a priori, comme non constructible avec préservation du champ d'expansion des crues en secteur rural. Dans ce dernier secteur, seules les constructions, liées aux activités existant préalablement à l'approbation du plan de prévention du risque, sont acceptées sous réserve du respect de certaines prescriptions.

Le détail des interdictions de construire et des prescriptions figure dans le règlement du plan de prévention du risque d'inondation.

Sur la commune de Nant, des repères de crues sont inventoriés (cf photographies ci-jointes).